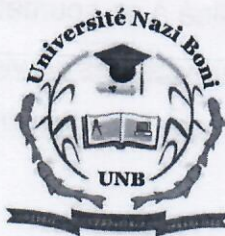


MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le

27 AOUT 2026

N°2026 000038 /MESRI/SG/UNB/P

**RECTIFICATIF DU COMMUNIQUE N°2026-000037 DU 20 AOUT
2026/MESRI/SG/UNB/P RELATIF AU RECRUTEMENT D'ETUDIANTS POUR LE
MASTER EN GENIE CIVIL OPTION BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS AU TITRE
DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année académique 2026-2027 à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), le recrutement d'étudiants(es) **en Master Génie Civil, option Bâtiment et Travaux publics**.

La formation dure 2 ans (4 semestres) et se compose d'enseignements théoriques et pratiques, et de recherche avec rédaction et soutenance de mémoire.

1- Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur des travaux en Génie Civil ou tout diplôme académique jugé équivalent.

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger sur la plateforme Campusfaso à l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>);
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes universitaires obtenus y compris le baccalauréat ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres (à joindre en un seul fichier sur la plateforme) ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur pour les salariés ;
- un curriculum vitae daté et signé (2 pages maximum);

- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur ;
- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis ;

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du 20 août au 20 septembre 2026 à 23 h 59 UTC. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par **Coris Money ou Moov Money, Orange Money ou Fasoazerka. Tout dossier incomplet sera rejeté.**

4- Sélection, Publications des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master de l'IUT. Les résultats seront publiés au plus tard le 26 septembre 2026 par notification sur les boîtes e-mails et par affichage. **Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.**

NB :

- **L'admission définitive est subordonnée au dépôt au secrétariat et de la Direction de l'IUT d'un dossier physique du candidat sélectionné ;**
- L'Administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15)

5- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation payables obligatoirement chaque année académique sont établis comme suit :

Niveau	Nature des frais	Etudiants ressortissants de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
M1	Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	151 500 F CFA/an
	Frais de formation	500 000 F CFA	750 000 F CFA
M2	Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	151 500 F CFA/an
	Frais de formation	500 000 F CFA	750 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables obligatoirement en une seule tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation sont payables obligatoirement au plus tard le 31 décembre de chaque année universitaire, sur la plateforme Campusfaso de l'UNB.

NB : Aucun frais n'est remboursable.

Ampliation : large diffusion



Le Président
Pr Hassan Bismarck NACRO
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
 Officier de l'Ordre des Palmes académiques